

M. Raphaël SCHELLENBERGER
Député du Haut-Rhin

Monsieur Marc FESNEAU
Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
78, rue de Varenne
75349 PARIS

Paris, le 20 juillet 2022

nosref : RS/11JD

Monsieur le Ministre,

Cher Marc,

J'ai récemment été interpellé par la FDSEA du Haut-Rhin au sujet de la survie de l'agriculture dans le Massif des Vosges.

En effet, le nouveau cadre qui leur est imposé par le nouveau cahier des charges qui impose une limitation de fumure à 30 UN/ha, limitation incompatible tant avec leurs besoins de fourrage qu'avec le maintien des plantes indicatrices qui sont indispensables à la biodiversité. Concrètement, si cette nouvelle norme était appliquée, cela affaiblirait leurs systèmes fourragers, renforcerait le risque de stress hydrique et l'autonomie fourragère en serait réduite. *In fine*, nos exploitations seraient encore plus dépendantes des achats extérieurs et notre balance commerciale serait davantage encore déficitaire.

Dans le contexte géopolitique actuel, où nos ressources énergétiques et alimentaires ne suffisent plus à répondre à nos besoins, il apparaît pour le moins inopportun d'ajouter des contraintes qui compromettent l'équilibre économique de nos élevages de montagne et pénalisent d'autre part la préservation de la biodiversité dans notre Massif des Vosges.

A toutes fins utiles, je me permets de vous renvoyer une copie du courrier que la FNSEA vous a déjà fait parvenir.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma haute considération.

Bien Cordialement,

Raphaël SCHELLENBERGER

